

Exa Pro d'attaché d'administration pré-inscriptions jusqu'au 17 juin

ADMINISTRATIF

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



La note de service **SG/SRH/SDDPRS/2021-356** ayant pour objet l'ouverture de l'Examen professionnel pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2021 vient de paraître.

La note de service **SG/SRH/SDDPRS/2021-356** ayant pour objet l'ouverture de l'**Examen professionnel** pour l'accès au corps des **attachés d'administration de l'État** au titre de l'année 2021 vient de paraître.

Elle est téléchargeable [sur ce lien](#)

Quelques point clé :

Inscriptions :

- Date d'ouverture des pré-inscriptions : **18 mai 2021** à cette adresse <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>
- Date limite des pré-inscriptions : **17 juin 2021**
- Date limite de retour des confirmations d'inscription : **1er juillet 2021** dernier délai

Modalités des épreuves :

- L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le **21 septembre 2021**
- Pour les candidats admissibles à l'écrit, les **dossiers RAEP** seront à renvoyer avant le **7 décembre 2021** pour une convocation à l'épreuve orale à partir du **10 janvier 2022** à Paris.

Conditions d'accès :

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires de l'État appartenant à un corps régi par les dispositions du décret du 18 novembre 1994 ou par celles de décret du 19 mars 2010, sous réserve qu'ils appartiennent à une administration relevant du ministre organisant cet examen professionnel.

Les intéressés doivent justifier au **1er janvier 2021** d'**au moins six années de services publics** dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.

Pour les adhérents

Vous souhaitez présenter l'examen pro d'attaché ?

Prenez contact avec nous pour un échange et des conseils personnalisés